



**HAL**  
open science

## Licence Sciences du vivant

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du vivant. 2011, Université de Poitiers. hceres-02036392

**HAL Id: hceres-02036392**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036392>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LI120000883

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences du vivant

## Présentation de la mention

Cette licence Sciences du vivant est une formation généraliste classique qui permet l'acquisition de connaissances de base dans un vaste champ disciplinaire constitué par la biochimie, la biologie et les biotechnologies.

Jusqu'à mi-parcours, les enseignements sont consacrés à un socle de connaissances et compétences de bases disciplinaires et transversales. À partir du semestre 4 et au cours de la 3<sup>ème</sup> année (L3), l'étudiant se spécialise *via* un choix entre 6 parcours : 1/ Biochimie, Biologie moléculaire, cellulaire et génétique, 2/ Biologie générale, Sciences de la Terre et de l'Univers, 3/ Écologie, Biologie des organismes, 4/ Génie bio-informatique, 5/ Physiologie animale et Neurosciences, 6/ Physiologie et Biotechnologies végétales.

En termes de poursuite d'études, le débouché logique est un master portant sur l'une des spécialités de la biologie, de l'environnement, des biotechnologies... D'autres orientations, comme des masters ouvrant aux métiers de l'enseignement (parcours spécifique BGSTU) ou vers une licence professionnelle (après l'année 2), sont envisageables.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	261-209
Nombre d'inscrits en L2	221-179
Nombre d'inscrits en L3	199-227
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	20 %
% d'abandon en L1	
% de réussite en 3 ans	
% de réussite en 5 ans	
% de poursuite des études en master ou dans une école	91 %
% d'insertion professionnelle	

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'architecture de cette licence généraliste avec un socle commun de S1 à S3, des options en S4 et six parcours en L3, dont 1 (BGSTU) préparant spécifiquement aux métiers de l'enseignement, est, dans le large domaine que couvrent les sciences du vivant, cohérente avec les objectifs annoncés. Les effectifs étudiants sont suffisamment



conséquents pour justifier ces 6 parcours. Les étudiants disposent d'une liberté de choix d'options, mais ils sont guidés par la proposition de parcours types dont ils peuvent s'inspirer.

Les perspectives de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont bien exposées. Le dossier analyse clairement le devenir des anciens étudiants en termes de poursuite d'études, mais il est moins renseigné sur l'insertion professionnelle, en particulier celle des non-diplômés.

Le projet est en adéquation avec le cadrage général mis en place par l'établissement (orientation active, mutualisation du S1, compétences additionnelles, procédures d'évaluation, contrôle des connaissances...). La répartition entre les enseignements disciplinaires et ceux dédiés aux compétences additionnelles ou transversales est conforme à ce que l'on peut attendre. Bien que les divers documents du dossier (dont certains un peu hermétiques) donnent des valeurs parfois légèrement différentes, l'équilibre des volumes horaires et la répartition CM/TD/TP est convenable pour chaque semestre.

Si le dossier mentionne l'intégration en L3 de 22 % d'étudiants non issus de L2, la population étudiante de L2 n'est pas renseignée, ce qui ne permet pas de mesurer le niveau global d'ouverture de la mention vers l'extérieur.

L'évaluation de la mention par les étudiants est bien réalisée et prise en compte.

L'organisation générale de la mention ainsi que les données qualitatives ou quantitatives, dénotent un pilotage sérieux et efficace. Il est toutefois dommage que, dans les enseignements, dans l'évaluation de la mention ainsi que dans l'équipe pédagogique, l'intervention de personnalités extérieures, en particulier des secteurs professionnels visés, soit aussi faible.

- Points forts :
  - Mention clairement identifiée pour son contenu, les compétences visées, les poursuites d'études, les objectifs d'insertion professionnelle.
  - Une architecture « socle commun puis parcours » solide et lisible.
  - Des équilibres (disciplinaire/non disciplinaire, volumes semestriels, ratio CM/TD/TP) tout à fait convenables.
  - La mention est à l'écoute du public étudiant et prend en compte ses remarques.
- Points faibles :
  - L'analyse des taux d'abandon, des taux de réussite, du devenir des anciens étudiants n'est pas suffisamment développée.
  - Cette formation gagnerait à s'ouvrir plus largement vers l'extérieur : enseignants d'autres UFR, interventions de personnalités extérieures du monde académique ou du secteur professionnel privé et évaluations par ceux-ci.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La licence mention Sciences du vivant est bien construite et présente de nombreux points forts. Une analyse plus poussée du vécu (taux de réussite, abandons...) et du devenir (études, professionnalisation...) de ses étudiants ne pourrait qu'être profitable à son image et surtout à son efficacité.

Une ouverture plus conséquente sous diverses formes (enseignements, évaluation, partenariats, échanges...) vers l'extérieur (milieu académique et professionnel privé) serait sans doute très profitable afin d'anticiper les évolutions nécessaires et d'assurer le maintien d'un très bon niveau dans des domaines scientifiques en progression rapide.